



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris le 21 septembre 2009

### Résultats semestriels

Compte de résultats en K€	30 juin 2009	30 juin 2008
Chiffre d'affaires	13 541	15 179
Résultat opérationnel	-2 118	-585
Coût de l'endettement financier	1 365	365
Résultat de la période	-847	-255
Résultat part du groupe	-854	-193

*Chiffres arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2009*

#### Faits marquants

- **Arrivée d'un nouveau Directeur commercial**

Le groupe Orgasynth, après avoir mis en place une structure commerciale globalisée en juillet 2008, a poursuivi le renforcement de son organisation avec l'arrivée début juin 2009 d'un nouveau Directeur commercial, M. Michel OSTYN, issu du secteur aromatique.

- **Contrôle fiscal**

La société Orgasynth SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal déclenché en mars 2009 dont les conséquences évaluées à un maximum de 85 K€ ont été provisionnées en totalité.

- **Variation du périmètre de consolidation**

Orgasynth a acquis une participation complémentaire de 7% dans le capital de la société ukrainienne, Eastaroma, portant son pourcentage de détention à 72%.

#### Activité et résultats du 1<sup>er</sup> semestre

Le groupe a réalisé, au 1<sup>er</sup> semestre 2009, un chiffre d'affaires global consolidé de 13 541 K€ contre 15 179 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2009 intègre l'activité de la société Agipal, rachetée en juin 2008 et qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à Orgarôme en octobre 2008.

Les ventes réalisées à l'export représentent 61,2 % contre 56,8 % des ventes totales en 2008. La ventilation de l'activité par gamme de produits est la suivante :

En M€	Arômes	Huiles essentielles et Matières premières aromatiques	Compositions parfumées	Total
Total au 30/06/09	3,1	4,4	6,0	13,5
Total au 30/06/08	3,6	5,2	6,4	15,2

La baisse du niveau d'activité du 1<sup>er</sup> semestre a confirmé la tendance déjà observée au dernier trimestre 2008 du fait de la crise économique.

Des déstockages chez nos clients, la diminution de la taille de leurs commandes et la suspension de certains de leurs projets de développement ont fortement pénalisé l'ensemble des ventes :

- Les ventes des Matières premières, malgré l'intégration des ventes de l'activité Agipal (date de rachat : juin 2008), sont en baisse de 14,8%, la dégradation étant particulièrement sensible au 2<sup>ème</sup> trimestre (-19,1%); la filiale anglaise Adrian essential Oils, spécialisée en négoce de matières premières a subi un très fort ralentissement de son activité en baisse de 38% directement liée au contexte économique actuel en Grande-Bretagne.
- Les ventes d'Arômes (-13,4%) qui s'étaient maintenues au 1<sup>er</sup> trimestre ont également subi un contre-coup au 2<sup>ème</sup> trimestre avec une chute de 23,9%.
- Les ventes de Compositions Parfumées ont mieux résisté avec une baisse de 5,8% sur le semestre, baisse également plus marquée au 2<sup>ème</sup> trimestre (-9,6%).

Le résultat opérationnel s'établit à -1 918 K€ contre -585 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Il convient cependant de signaler que le déficit opérationnel du 1<sup>er</sup> semestre 2009 intègre :

- Le paiement à Axyntis de 211 K€ au titre de la garantie de passif accordée lors de la vente des divisions Chimie,
- une dotation aux provisions de 566 K€ (dont 200 K€ sur les 5 litiges latents) concernant cette même garantie, dotation réalisée dans le cadre de l'accord transactionnel signé le 13 juillet 2009,
- une dotation aux provisions 84 K€ relatives au contrôle fiscal d'Orgasynt.

Le résultat financier à 1 365 K€ s'améliore de 1000 K€ grâce à la reprise de provision constatée sur les actions cotées en bourse détenues par Orgasynt (reprise 921 K€).

Le déficit net part du groupe ressort à -854 K€ contre -193 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

La trésorerie du Groupe diminue de 2 250 k€ suite principalement au remboursement anticipé par Orgasynt SA de l'emprunt bancaire contracté par la filiale anglaise Essence House (1 788 k€).

Le besoin en fonds de roulement du Groupe reste significatif dû principalement à l'importance des stocks de matières premières et à une clientèle étrangère dont les délais de paiement sont importants.

### **Evènements postérieurs au 30 juin 2009 et évolution prévisible pour l'exercice 2009**

#### **Signature d'un protocole d'accord transactionnel concernant la garantie de passif**

Orgasynt a cédé en 2007 ses divisions « Chimie fine et Colorants » à la société Axyntis et a accordé une garantie de passif à l'acheteur de 7 M€ assortie d'une garantie bancaire à 1<sup>ère</sup> demande de 3 M€. En date du 13 juillet 2009, un protocole transactionnel a été conclu entre Orgasynt et Axyntis afin de fixer le solde de la garantie de passif à un montant forfaitaire de 911 k€ (soit une sortie de trésorerie de 793 K€ après compensation des dettes d'Axyntis envers Orgasynt) hormis cinq litiges dont le montant maximum est estimé à 350 k€.

En contrepartie de cet accord, la société Orgasynth a consenti à reporter, au 13 juillet 2010, la date de remboursement du crédit vendeur (2 M€) consenti à Axyntis. Ce protocole d'accord transactionnel est soumis à l'accord des Banques d'Axyntis qui doit intervenir avant le 31/10/2009.

### **Projet de partenariat stratégique avec le laboratoire Sanoflore**

Le 14 septembre 2009, le groupe Orgasynth a annoncé son projet de racheter, par l'intermédiaire de sa filiale ORGAROME, le pôle Matières Premières du laboratoire SANOFLORE, situé dans la Drôme, berceau du Bio et 1<sup>er</sup> département producteur de plantes Bio en France.

ORGASYNTH déjà présent sur le marché des matières Premières Bio à travers ses filiales de production en Ukraine et aux Comores confirme sa volonté de devenir un acteur important de la filière Bio.

L'intégration au sein d'Orgarôme du pôle Matières Premières de SANOFLORE, apporterait un chiffre d'affaires d'environ 1,3 M€ ; il se traduirait par le transfert de l'intégralité du personnel dédié (6 salariés) et le rachat des actifs comprenant une distillerie.

Le projet se concrétiserait début 2010 sous réserve de la levée de conditions suspensives.

Orgasynth signerait parallèlement avec L'Oréal une convention de partenariat de recherche qui impliquerait les différents métiers du groupe Orgasynth.

Compte tenu des incertitudes qui planent actuellement sur l'économie mondiale, la direction du groupe Orgasynth n'est pas en mesure de communiquer sur un chiffre d'affaires et un résultat prévisionnels 2009.

***L'intégralité des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 a été publiée au BALO du 21 septembre 2009  
Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG***

### **A propos d'Orgasynth**

*Orgasynth propose des huiles essentielles et des matières premières aromatiques ainsi que des arômes et parfums en s'appuyant sur :*

- *ses positions sur les matières premières en tant que producteur (dans l'Océan Indien et en Ukraine) ou au travers de partenariats (en Provence et au Brésil) ;*
- *ses compétences en créations parfumées et aromatiques à travers ses filiales Floressence et Orgarôme.*

*Orgasynth dispose de 2 sites de production en France et d'une couverture internationale à travers des filiales propres et un réseau d'agents.*

*Plus d'informations sur : [www.orgasynth.com](http://www.orgasynth.com)*

### **Orgasynth**

Carole Abdelli - Responsable de l'information financière

[contact@orgasynth.com](mailto:contact@orgasynth.com)

Tél. : 01 56 61 72 80 - Fax : 01 56 61 72 99